



Infos

Communales



Trimestriel numéro 19

Mars 2025



Centre de santé Musson

Editorial

Je tiens à remercier et à féliciter les 30 candidats qui se sont présentés aux suffrages des citoyens, qui ont eu le courage d'exposer leurs idées, leurs compétences et leur personnalité au jugement de la population. Il s'agit d'un engagement, mais aussi d'une épreuve et je tiens à féliciter chacun de ces candidats, quelle que soit sa liste, quel que soit son résultat.

La séance de l'installation du Conseil communal du 2 décembre dernier a également été un moment particulier parce que, quand une page se tourne, une autre s'ouvre. A partir de cet instant, nous avons six ans. Six ans pour travailler ensemble au développement harmonieux et ambitieux de notre Commune. Six ans pour préserver la qualité de vie des citoyens, pour travailler pour plus d'équité et de justice sociale, pour répondre de façon créative et affirmée aux grands enjeux de notre temps. Six ans pour préparer l'avenir, tout en sachant que l'avenir peut se montrer incertain. Six ans, enfin, pour faire de ce lieu un lieu d'échanges sereins, un lieu de travail en commun, où quinze élus travaillent dans la même direction et non pas l'un contre l'autre. Cela est possible, cela ne dépend que de nous !

A l'échelle de notre Commune, les grands chantiers sont connus: après avoir terminé la transformation de l'ancien presbytère à Musson en centre de santé, d'autres chantiers sont lancés ou ne vont pas tarder à se mettre en place: la rénovation de la rue de Gaume et la rénovation complète de l'hôtel de ville. D'autres dossiers sont en fin d'instruction: la rénovation des voiries de la rue Etienne Lenoir, de la rue Haie de Dieu, de la rue du Paquis, la restauration de l'ancien bâtiment de l'Union en maison rurale multiservices, la création d'un chemin de mobilité douce reliant la place Abbé Goffinet à la rue des Cités.

N'oublions pas les travaux à Mussy-la-Ville toujours en cours (rue du Moulin et extension de l'école primaire) et qui toucheront à leur fin d'ici quelques mois.

Nous planchons activement sur le dossier d'extension du centre sportif puisque l'auteur de projet vient d'être désigné récemment et de l'agrandissement tant attendue de son parking.

Comme vous le voyez nous avons du pain sur la planche pour ce premier semestre 2025 !

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle brochure.

Pour le Collège communal,
Sylvie GUILLAUME
Bourgmestre

Sommaire

P. 2	Éditorial
P. 3	Composition des différents conseils
P. 4	Renouvellement de la commission communale de l'accueil
P. 5	Présentation des services communaux
P. 6	Quelques chiffres - Enquête Statbel
P. 7	My eBox - E-guichet - Funérarium communal
P. 8	Commission locale de développement rural
P. 9	Appel à candidature pour le renouvellement de la CCATM de Musson
P. 10	Emploi - Opération «Be Wapp» 2025 - Dératisation - rappel
P. 11	Le Centre de Santé du Petit Pont
P. 12	Travaux à Musson et à Mussy-la-Ville
P. 13	Environnement - Les déchets verts...
P. 14	Wallonie en fleurs
P. 15	Parc naturel de Gaume Weekend avec Lamure-sur-Azergues
P. 16	Stage de Badminton - Appel à candidature pour le renouvellement du CCCA - Locomobile
P. 17	Ecole communale
P. 18	Photo-club de Musson Commémorations 2025
P. 19	Agenda

Infos pratiques

L'administration communale sera fermée aux dates suivantes :

- Le lundi 21 avril 2025
- Le jeudi 1^{er} mai 2025
- Le jeudi 29 mai 2025

Infos communales de mars 2025

1, Place de l'Abbé Goffinet - 6750 Musson

Editeur responsable

Commune de Musson

Imprimeur

Imprimerie Michel Frères sprl

Collège Communal:

La Directrice générale: Coralie Roskam

Les Echevin(e)s: Christopher Bonnier, Nathalie Heyard, Daniel Guebels

La Présidente du CPAS: Maria Vitulano

La bourgmestre: Sylvie Guillaume

Politique

COMPOSITION DES DIFFÉRENTS CONSEILS

Suite aux élections du 13 octobre et suite aux prestations de serment du 2 décembre dernier, les organes législatifs et exécutifs de notre Commune ont été mis en place et voici ce qui en résulte.

Le Conseil communal est composé de 15 personnes, à savoir:
Pour la majorité

Sylvie GUILLAUME (PS)
 Christopher BONNIER (Les Engagés)
 Nathalie HEYARD (PS)
 Daniel GUEBELS (Les Engagés)
 Maria VITULANO (PS)
 Christian MARMOY (Les Engagés)
 Claudia MASSOT (Ecolo)
 Anne-Marie GOEURY (non apparentée)
 Julien YANS (PS)
 Georges VAN de WOESTYNE (non apparenté)
 Pierre MUNAUT (PS)
 Corinne FEYEREISEN (PS)

Pour la minorité

Geoffrey SCHADECK (Les Engagés)
 Nicolas COLLIGNON (MR)
 Marie-Louise GERARD (MR)

Le Conseil communal se réunit en principe une fois par mois.

Les séances du Conseil communal sont publiques.



Le Collège communal est composé de 5 personnes, à savoir:

- Sylvie GUILLAUME, Bourgmestre
- Christopher BONNIER, 1^{er} Echevin
- Nathalie HEYARD, 2^{ème} Echevine
- Daniel GUEBELS, 3^{ème} Echevin
- Maria VITULANO, Présidente du CPAS

Au sein du Collège, les compétences ont été réparties de la manière suivante:

Sylvie GUILLAUME

Etat civil, population, police, sécurité, jumelage, fêtes et cérémonies, environnement, propreté publique, cimetières, fleurissement, bien-être animal et commerce.

Christopher BONNIER

Sports, plaines de jeux, santé, urbanisme, aménagement du territoire, agriculture, cultes, parc Naturel de Gaume, patrimoine, tourisme, informatique/cybersécurité, communication/information.

Nathalie HEYARD

Enseignement, accueil extrascolaire, jeunesse, plan de cohésion sociale, Donnerie, inclusion, culture, développement rural et finance.

Daniel GUEBELS

Travaux, distribution d'eau, bâtiments, voiries, mobilité, eaux et forêts, chasse.

Maria VITULANO

Présidence du CPAS, logement, affaires sociales, Aînés et énergie. Il est important de préciser que cette répartition des compétences est purement administrative et ne concerne que la préparation des dossiers car au sein du Collège, toutes les décisions sont collégiales.

Le Collège communal se réunit une fois par semaine et les séances se tiennent à huis clos.

Le Conseil du CPAS comprend 9 personnes, à savoir:

Pour la majorité

Maria VITULANO, présidente
 Christian MARMOY, membre
 Marie-Eve NOLLEVAUX, membre
 Yannick DELSATE, membre
 Pierre FOGUENNE, membre
 Pierre ESSER, membre
 Valérie RECHT, membre

Pour la minorité

Jean-Luc ROTHE, membre
 Christelle GOFFOY, membre



Le Conseil du CPAS se réunit une fois par mois, à huis clos.

Renouvellement de la commission communale de l'accueil

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

Cette commission rassemble les représentants de tous les acteurs impliqués sur le territoire communal et concernés par l'accueil collectif des enfants en dehors du temps familial et scolaire.

La CCA est composée de différentes catégories d'acteurs concernés par l'Accueil Temps Libre au sein de la commune:

1. La sphère politique de la commune

2. La sphère scolaire

3. La sphère familiale

4. La sphère de l'accueil temps libre relevant des décrets liés à l'ONE

5. La sphère de l'accueil temps libre au sens plus large: sport, culture,...

La CCA est:

- **Un lieu de rencontre et d'échange:** les membres de la CCA partagent leurs réalités, leurs pratiques, leurs difficultés, leurs réussites et leurs projets.
- **Un lieu de concertation et de coordination:** la CCA aborde l'accueil de manière globale.

Ces échanges favorisent une approche transversale du secteur et encouragent la mise en réseau des membres de la CCA, ainsi que le développement de partenariats.

- **Lieu de réflexion, d'impulsion et d'orientation:** La CCA est compétente pour analyser tous les problèmes liés à l'accueil des enfants pendant leur temps libre. À ce titre, elle peut:
 - Assurer le lien avec les opérateurs et les acteurs concernés, ainsi qu'avec la population:
 - Participer à la mise en place de partenariats et au développement d'initiatives nouvelles, de formations,...;

- Servir de relais entre l'ONE et la commune, facilitant le partage d'informations;
- Donner des avis sur des propositions visant à une politique d'accueil cohérente et globale;
- Émettre des avis sur des réponses à des appels à projets.

Certaines missions sont confiées à la CCA par le décret ATL, à savoir:

- Examiner, proposer des modifications et approuver **l'état des lieux** (tous les 5 ans);
- Examiner, proposer des modifications et approuver **le programme CLE** (Coordination Locale pour l'Enfance) (tous les 5 ans);
- Examiner, proposer des modifications et approuver le rapport d'**évaluation du programme CLE (tous les 5 ans)**.
- Définir les objectifs prioritaires pour la mise en œuvre du programme CLE (établissement d'un plan d'action annuel);
- Évaluer la réalisation du **plan d'action annuel** (établissement d'un rapport d'activité).

Vous travaillez dans le domaine de l'enfance sur le territoire de la commune, vous êtes parent d'un enfant scolarisé sur la commune, vous organisez des activités pour les enfants ?

Si vous êtes intéressés pour rejoindre cette commission, vous pouvez nous faire parvenir un mail sur commune@musson.be en décrivant votre activité et votre motivation.

Présentation des services communaux

Dans cette édition, nous vous présentons le rôle central de notre Directrice Générale.

Comme au sein de chaque commune, Coralie Roskam, notre Directrice Générale, joue un rôle essentiel en créant un lien central entre les élus mussonnais et l'administration communale, assurant ainsi la continuité et l'efficacité de la gestion locale.

Avec ses nombreuses missions, elle occupe une fonction fondamentale pour garantir le bon fonctionnement de la commune et la qualité des services rendus aux citoyens.

Après six années de collaboration avec l'ancien Collège, elle entame désormais une nouvelle ère de travail avec une nouvelle table collégiale et de nouveaux projets.

Voici ses missions:

Préparation des dossiers: L'une des principales responsabilités de la Directrice Générale est de préparer les dossiers qui seront présentés aux Collège et Conseil communal. Cela implique de rassembler, d'analyser et de préparer les documents nécessaires afin que les élus puissent délibérer en toute connaissance de cause. Ce travail préparatoire est essentiel pour garantir que les décisions prises reposent sur des informations complètes et fiables.

Coordination des services de la commune: Elle supervise et coordonne les services communaux, occupant une position essentielle dans la gestion opérationnelle de la commune. Elle s'assure que les différents services collaborent harmonieusement ensemble afin de répondre efficacement aux attentes des citoyens et contribuer à la réalisation des objectifs

du Plan Stratégique Transversal (PST) définis par les élus communaux.

Gestion des ressources humaines: En tant que responsable des ressources humaines, et sous la direction du Collège communal, elle est en charge de la gestion des ressources humaines. Cela englobe le recrutement, la formation et la supervision du personnel. Elle veille à ce que chaque membre de l'équipe possède les compétences et les outils requis pour accomplir ses missions.

Rédaction des PV et délibérations: Lors des réunions du Collège et du Conseil communal, la Directrice Générale rédige les procès-verbaux et les délibérations. Cette tâche administrative est cruciale pour garantir une documentation écrite et officielle de toutes les décisions prises, assurant ainsi la transparence et la conformité aux procédures. De plus, ces documents servent de référence pour le suivi des décisions.

Présence au Collège et Conseil: Elle assiste aux séances du Collège chaque semaine et au Conseil communal, sans droit de vote, mais veille au bon déroulement des réunions.

Ses conseils contribuent également à aider les élus à saisir les enjeux techniques et administratifs des dossiers, tandis que sa présence garantit une communication fluide des décisions vers l'administration.

Gestion du patrimoine communal: La Directrice Générale veille à ce que le patrimoine communal (l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers appartenant à la commune) soit géré de manière efficace, sécurisée et durable, tout en prenant en considération les intérêts des citoyens et les obligations légales.



liers et mobiliers appartenant à la commune) soit géré de manière efficace, sécurisée et durable, tout en prenant en considération les intérêts des citoyens et les obligations légales.

Préparation du budget communal:

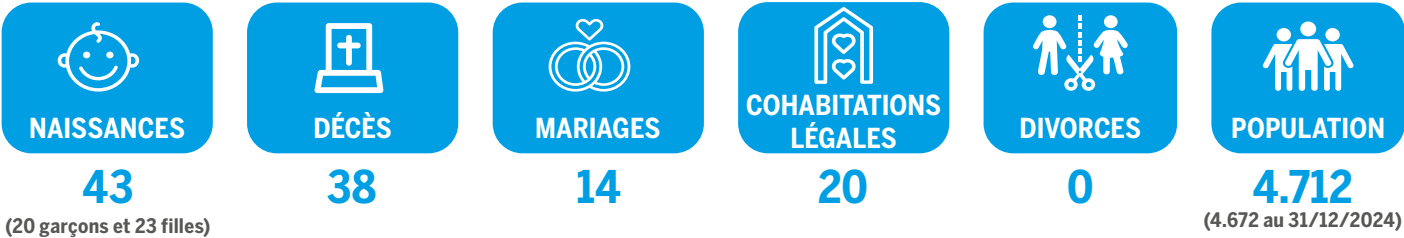
La Directrice Générale coordonne et supervise l'ensemble du processus budgétaire afin de garantir que les ressources disponibles sont allouées de manière optimale pour assurer une gestion efficace et transparente des finances publiques.

Organisation des élections:

La Directrice Générale joue un rôle central et crucial dans la planification et le respect des procédures légales et réglementaires, la coordination avec les autorités locales et les organismes électoraux, la formation du personnel électoral et la supervision de toutes les étapes du processus électoral qui se doit d'être transparent, équitable et efficace pour assurer la démocratie locale.

Quelques chiffres

ETAT CIVIL ET POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2024



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR VILLAGE ET PAR SEXE

VILLAGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MUSSON	916	976	1892
MUSSY-LA-VILLE	588	614	1202
BARANZY	369	360	729
SIGNEULX	281	273	554
WILLANCOURT/GENNEVAUX	152	183	335
TOTAL	2306	2406	4712

PERSONNEL COMMUNAL AU 31 DÉCEMBRE 2024

Administration: 12 personnes
Service Travaux: 17 personnes
Techniciennes de surface: 4 personnes
Accueil extrascolaire: 13 personnes
Centre sportif: 1 personne
CPAS: 8 personnes
Enseignement communal: 15 personnes

Accueil extrascolaire

Mis en place depuis une vingtaine d'années, l'accueil extrascolaire est un service important offert par l'administration communale. Au cours de l'année 2024, l'accueil extrascolaire a enregistré:

- 49 enfants inscrits à l'accueil de Signeulx
- 100 enfants inscrits à l'accueil des écoles de Musy-la-Ville
- 134 enfants inscrits à l'accueil de l'école Guy de La rigaudie
- 173 enfants inscrits à l'accueil de l'école des Deux Rives

Cela représente un total de **456 enfants** susceptibles d'être accueillis avant et/ou après l'école.

Stages et activités

Lors des grandes vacances, le Centre Sportif et Culturel ainsi que la Commune organisent différents stages, animations et activités qui rencontrent toujours beaucoup de succès avec **716 participants en 2024**.

Pour mettre sur pied les activités organisées par la Commune, **89 animateurs**, guides nature, moniteurs, bénévoles ainsi que le personnel de l'accueil extrascolaire, se sont relayés pour encadrer les enfants.

Enquête Statbel

De janvier à décembre 2025, STATBEL, l'office belge de statistique, organise une enquête officielle sur les forces de travail auprès d'un certain nombre de ménages. Cette enquête est organisée en Belgique et dans tous les États membres de l'Union européenne. Plusieurs ménages de notre commune seront sélectionnés pour participer à cette enquête. La participation des ménages est très importante pour la qualité de l'enquête et est dès lors obligatoire (arrêté royal du 10 janvier 1999, modifié par l'arrêté royal du 25 mars 2016).

Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête analysera la situation d'emploi de chaque membre des ménages choisis. Elle porte notamment sur votre situation de travail, vos démarches de recherche d'un emploi, vos études et

votre diplôme. Les résultats de l'enquête permettent d'établir des statistiques sur le marché du travail comparables au niveau international.

Comment cela se passe-t-il ?

Les ménages sélectionnés recevront un courrier officiel de Statbel mentionnant le nom de l'enquêteur. Cet enquêteur prendra contact avec eux pour fixer un rendez-vous. Chaque enquêteur de Statbel dispose d'une carte de légitimation avec son nom, sa photo et le logo de Statbel.

Des doutes ou des questions ?

Vous pouvez vérifier l'identité de l'enquêteur en appelant le 0800 120 33 (numéro gratuit disponible entre 9h et 17h) ou en contactant directement EAK-EFT@economie.fgov.be ou consultez la FAQ: statbel.fgov.be/fr/survey/enquete-sur-les-forces-de-travail-eft



Commune

Souvent nous revient la question *«comment obtenir un casier judiciaire ou autre document ? car je travaille et je ne sais pas me rendre à la commune pendant les heures d'ouverture...»*

La solution est de vous créer une eBox.

Une eBox est une boîte aux lettres électronique sécurisée ou point central où vous pouvez recevoir,

conserver et gérer tous vos documents officiels de manière digitale et en toute sécurité.

Vous pouvez créer votre eBox personnelle via le portail www.mye-box.be.

A chaque fois que vous recevrez un nouveau document, vous en serez averti à l'adresse mail que vous avez communiquée.



Comment accéder à mon eBox?

Pour vous connecter à l'interface utilisateur My eBox, il vous suffit de vous identifier grâce à votre lecteur de carte d'identité ou votre compte *itsme*.

E-GUICHET - VOS DOCUMENTS EN LIGNE

Depuis ce 1^{er} janvier, un E-Guichet est disponible.

Il vous permet de commander divers documents et de les recevoir instantanément et gratuitement par téléchargement PDF. Les documents restent payants s'ils vous sont délivrés en commune ou envoyés à domicile.

Quels types de documents puis-je demander ?

Onglet Population:

- Certificat de résidence
- Composition de ménage
- Certificat de vie

- Certificat de radiation
- Certificat de nationalité belge
- Certificat de cohabitation légale
- Etc...

Onglet État civil:

- Acte de naissance
 - Acte d'adoption
 - Acte de mariage
 - Acte de décès
 - Acte de nationalité
 - Acte de divorce
 - Reconnaissance pré/post-natale
- Pour y accéder, aller sur notre site internet, cliquer sur l'onglet: *«E-Guichet – vos documents en ligne»*



Ensuite, cliquer sur le lien *musson.guichet-citoyen.be*

Pour y accéder, il faut vous munir d'un lecteur de carte, de votre carte d'identité et du code PIN de celle-ci ou vous identifier via *itsme*.

Nous restons évidemment à votre disposition au guichet du service population/ État civil.

FUNÉRARIMUM COMMUNAL

Nous tenons à vous informer que le funérarium communal fermera définitivement ses portes dans quelques semaines.

En effet, ce funérarium a été conçu il y a une vingtaine d'années pour pallier au manque d'infrastructures sur notre commune.

Malheureusement, il ne répond plus aux normes actuelles et le rendre conforme serait très coûteux.

De plus, des structures privées se sont maintenant installées sur notre territoire. Un funérarium privé est ouvert à Baranzy depuis deux ans et un autre funérarium d'une entreprise privée est en cours de construction à Musson.

Ces installations devraient donc répondre à la demande de nos citoyens.

En outre, les locaux du funérarium seront utilisés par les services

administratifs dans les prochains mois quand les grands travaux de rénovation de l'hôtel de ville débuteront.

Ce service proposé pendant vingt ans a bien rempli ses fonctions et il est temps pour nous de passer à autre chose tout en maintenant une offre sur notre territoire et en répondant aux différents besoins de nos services.

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE COMMUNE & DE SES VILLAGES: REJOIGNEZ LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Vous souhaitez contribuer à façonner l'avenir de notre commune ? Participez à la mise en œuvre de projets communaux dans le cadre du nouveau Programme communal de Développement Rural «Musson 2035» en rejoignant la CLDR de Musson !

Cette commission citoyenne est un espace de dialogue, où chacun peut apporter ses idées, partager son expertise et s'investir dans des projets concrets pour améliorer le cadre de vie sur la commune de Musson. Composée d'une trentaine de membres citoyens et de 6 élus. Les différents villages, métiers et générations y seront représentés de manière à constituer un groupe à l'image de la population.

Que vous soyez passionné par le patrimoine, la nature, la mobilité, ou que vous ayez simplement à cœur de rendre votre commune et votre village plus agréable, **votre participation est essentielle !**

Quelques réalisations du premier PCDR

Grâce à la mobilisation de la CLDR et des habitants, plusieurs projets importants ont vu le jour sur la commune de Musson depuis 2008:

- Développement **d'espaces et d'infrastructures** financés par des subventions en développement rural: L'aménagement de la **place de Mussy-la-Ville**, la création d'une **Maison de Village** à Signeulx, la création de **5 maisonnettes pour aînés** et de **2 logements tremplins pour les jeunes** à Musson, création de la **voie lente entre**

Signeulx-Baranzy,...

- Lancement d'actions en partenariat avec les forces vives locales: développement d'une charte de l'environnement et mise en place d'actions pour la biodiversité, mise en place du groupement **«Musson mémoire»**, création d'un **«Groupe Sentiers»** pour la réalisation d'une publication des promenades avec les SI.



Les défis à relever dans les prochains mois

En intégrant la CLDR, vous aurez l'opportunité de contribuer à plusieurs chantiers de projets

communaux d'envergure, notamment:

- **Suivi des projets d'aménagement** de la salle de l'Union à Musson et de l'ancienne école de Willancourt en espaces culturels et multiservices, de la rue Late à Mussy-la-Ville et de **création d'espaces de convivialité** dans les villages.
- Suivi des actions en faveur de la biodiversité et mise en place de nouvelles actions en **soutien aux initiatives associatives, citoyennes et économiques** locales.
- Amélioration de la mobilité par **l'aménagement des entrées de village** et le **développement des voies lentes** sur toute la commune.

Retrouvez l'ensemble des projets du PCDR et plus d'informations sur le site internet: www.musson2035.info

Qui peut rejoindre la CLDR ?

La CLDR est ouverte à tous les habitants de la commune, quel que soit votre âge ou votre parcours. Ce qui compte, c'est votre motivation et votre envie de vous impliquer dans des projets pour améliorer notre quotidien !

À quoi je m'engage en postulant ?

La CLDR se réunit environ 4 fois par an. Les réunions se tiennent à des jours variables, entre 20h00 et 22h00. En fonction des dossiers, des visites sur le terrain sont également organisées. Chacun est prévenu de la date et du lieu de réunion au moins 10 jours à l'avance.

Comment postuler ?

Vous pouvez soumettre votre candidature jusqu'au **18 mars 2025**.

Voici les différentes façons de postuler :

1. **En complétant le formulaire en ligne sur le site: www.musson2035.info**
2. **Par mail ou courrier à l'administration communale: Carlo Ughi | carlo.ughi@musson.be | 063/38 08 56**

Informations à fournir: Nom, prénom, coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail), date de naissance, profession, motivation (dites-nous brièvement pourquoi vous souhaitez rejoindre la CLDR).

Citoyenneté

APPEL À CANDIDATURE

POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM) DE MUSSON

Le Collège communal de Musson annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant:

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité;
2. une répartition géographique équilibrée;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient:

- 1°. les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2°. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci;
- 3°. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.



Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants: **du 01 avril 2025 au 05 mai 2025 inclus.**

- soit par courrier postal: **Administration communale de Musson, Place Abbé Goffinet, 1 à 6750 Musson;**
- soit par courrier électronique: **commune@musson.be;**
- soit **déposé contre récépissé auprès de la Directrice générale** de l'Administration communale de Musson, Place Abbé Goffinet, 1 à 6750 Musson.

Toute demande de renseignement est adressée à: Administration communale de Musson, Place Abbé Goffinet, 1 à 6750-Musson.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,
C. ROSKAM (s)

La Bourgmestre,
S. GUILLAUME (s)

Emploi

RENCONTREZ L'ÉQUIPE FEDRIS PRÈS DE CHEZ VOUS !



FEDRIS (Agence Fédérale des Risques professionnels) est une institution publique de sécurité sociale qui veille au respect des droits des victimes d'accident du travail et de maladie professionnelle.

Chaque année, on compte de nouvelles victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle !

C'est pourquoi, FEDRIS vous invite à venir poser vos questions ou recevoir une assistance lors de ses permanences dans plusieurs villes.

Plus d'infos sur https://www.fedris.be/.../Newsletter.../presentation_fedris.pdf

Contacts disponibles sur:

www.fedris.be/fr/permanences

- Pour le service social, veuillez appeler au **02/272.28.20** ou par e-mail à **social@fedris.be**.
- Pour toute question spécifique sur les maladies professionnelles, nous vous conseillons d'appeler le numéro 02/272.29.00 ou d'envoyer un e-mail à **maladieprof@fedris.be**.

Opération «Be Wapp» 2025

GRAND NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Comme chaque année, notre commune participe à l'opération propreté. Celle-ci aura lieu le **samedi 22 mars 2025**.

Nous faisons donc **appel aux volontaires** pour ce ramassage des déchets.

Cette opération vient en soutien aux équipes des «Ambassadeurs de la propreté» qui agissent toute l'année et que nous remercions vivement.



Du matériel vous sera fourni pour cette démarche citoyenne. Une collation sera offerte à tous les participants à l'issue du ramassage en fin de matinée.

Des questions ? Vous pouvez contacter notre agent communal: **Florence Gofflot 063/38.08.52** ou par e-mail **florence.gofflot@musson.be** ou sur le site: **bewapp.be**

Dératisation - rappel

Afin de réduire les nuisances liées à la présence de rats, la commune de Musson organise chaque année deux campagnes de dératisation gratuite, la première a lieu au mois de juin et la seconde a lieu en décembre.

Si vous êtes confrontés à ce problème et que vous souhaitez le passage à votre domicile du délégué de la société désignée par la Commune pour le placement d'appâts aux endroits stratégiques, contactez le **Service Po-**

pulation au 063/38.08.40 et 063/38.08.41 ou via e-mail: population@musson.be.

En dehors de ces campagnes, des sachets de raticide sont également disponibles gratuitement au Service Population de l'Administration Communale, 1 Place Abbé Goffinet à Musson, durant les heures d'ouverture.

Lorsque vous utilisez des produits toxiques destinés à tuer les rongeurs, faites preuve de vigilance, car s'ils sont mortels pour les rats,



ces produits sont aussi dangereux pour les humains, les animaux de compagnie, les oiseaux et les autres visiteurs de votre jardin tels que les hérissons. Il est important de bien lire attentivement la notice fournie avec le sachet avant utilisation.

Travaux

LE CENTRE DE SANTÉ DU PETIT PONT EST OUVERT !

Après 14 mois de chantier, le Centre de Santé du Petit Pont a ouvert ses portes le 3 février 2025. Situé en plein centre de Musson, dans les murs de l'ancien presbytère du village, le Centre de Santé du Petit Pont est un nouvel outil important pour votre commune.

Ce projet inscrit dans le plan stratégique transversal de la législature 2018-2024 avait pour objectif d'agir contre la pénurie de médecin généraliste en milieu rural et de consolider une présence médicale sur notre territoire.

Cette nouvelle infrastructure permet à présent une réelle pratique médicale et multidisciplinaire de groupe au cœur de notre commune. De plus, le Centre de Santé du Petit Pont est l'endroit idéal pour attirer de jeunes médecins en formation et donc une réelle opportunité de leur installation future à Musson.

A ce jour, voici les spécialités médicales des différents occupants du Centre de Santé du Petit Pont:

- Médecine générale: Dr Dusart, Dr Ambroise, Dr Tinant.
- Podologue-Pédicure: Mathilde Sigard.
- Psychologue: Kyung-Nan Jau-min et Marie-Cécile Brun.
- Neuropsychologue: Hugo Hemmen



Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h, n'hésitez pas à contacter ces professionnels de la santé pour obtenir votre rendez-vous dans les plus brefs délais.

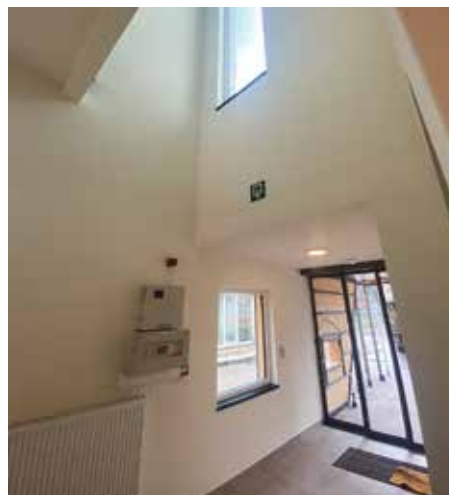
Ce projet, initié par la commune de Musson, a été financé sur fonds propres et un subside de 25.000€ obtenu auprès de la Province de Luxembourg.

Mais il n'aurait jamais vu le jour sans le travail de conception du bureau d'architecture Alinea-Ter (Habay) et l'entreprise de construction BRG (Latour) pour la gestion complète des travaux.



L'administration communale de Musson tient à remercier chaleureusement Bertrand Van Droogenbroek (Architecte-AlineaTer) et Raphael Blanjean (Conducteur de travaux-BRG) ainsi que leurs équipes pour l'excellent travail réalisé.

Alors, si comme nous, vous soutenez et croyez à ce service médical de proximité et multidisciplinaire, parlez-en largement autour de vous et faites rayonner l'existence du Centre de Santé du Petit Pont de Musson pour nous aider à attirer de nouveaux médecins et/ou professions de santé juste à côté de chez vous.



Travaux

Travaux à Musson



Le trottoir de la **rue du Vivier** est terminé.

L'entreprise LAMBERT Frères de Bastogne a débuté les travaux d'aménagement du cœur de village de **Musson rue de Gaume** (phase 4 de la sécurisation de la zone 30 «abords d'écoles»).



Le projet, élaboré par la sprl AGeDell de Buzenol consiste en:

- l'aménagement d'un plateau à l'entrée de la zone 30 au carrefour des rues Roland Assada, Adrien Victor, de Gaume et Place Abbé Goffinet
- la mise à sens unique de la rue de Gaume revêtue de pavés drainants de façade à façade
- la pose de nouveaux luminaires, l'enfouissement des câbles électriques et la suppression des poteaux
- l'aménagement d'une aire de jeux sécurisée à droite du petit pont
- un accès pour les cyclistes vers la liaison cyclo-piétonne et vers le centre du village
- le placement d'un panneau d'information intelligent en face de la mairie
- la démolition de l'ancien dépôt communal afin d'améliorer l'image du centre du village et de préparer l'endroit pour un futur projet

Le coût des travaux s'élève à **738.568,22€ avec un subside octroyé par la Région wallonne de 460.068,84€**. Les travaux ont une durée prévue de 100 jours ouvrables et devraient se terminer fin juillet 2025.

Pour tous renseignements et/ou réclamations, merci

de prendre contact avec le responsable de l'entreprise au 0472/07.28.04 (anoel@lambert-freres.be) ou avec la Commune de Musson au 0485/74.53.50 (daniel.guebels@gmail.com).

- L'entreprise Dubois-Dawance de Rochefort est occupée à créer une liaison cyclo-piétonne à Musson entre la place Abbé Goffinet et la rue des Cités le long de la Batte.

Travaux à Mussy-la-Ville

La pose d'un **nouvel égout entre la fontaine de Charaupont et le ruisseau du Marson** qui devrait permettre de diminuer les risques d'inondations en cas de fortes pluies est terminée



Rue du Moulin, l'entreprise termine la pose des pavés des trottoirs, l'aménagement du rond-point et des dispositifs de sécurité au carrefour avec la rue du Paquis et à hauteur du pont du ruisseau des Ecrevisses. La pose de la couche finale du tarmac est programmée fin mars.



Les prochains travaux de rénovation de voirie concerneront:

- le chemin entre la rue de la Rosière et la rue des Juifs à Mussy-la-Ville (chemin du réservoir). La première partie sera aménagée en béton de 3m de large jusqu'au réservoir pour faciliter l'accès aux fontainiers et aux pompiers, la deuxième partie en bibande béton. Le coût des travaux est de **247.765,49€, subsidié à hauteur de 156.092,26€**.
- la rue Etienne Lenoir, la rue de la Haie de Dieu et la rue du Paquis à Mussy-la-Ville
- la route entre Baranzy et Gennevaux



Environnement



LES DÉCHETS VERTS, PAS LE LONG DE LA RIVIÈRE !

Taille de haies, d'arbres, feuilles mortes, restes de nourriture, déchets ménagers, tontes de pelouses,... sont des déchets «verts». Même s'ils sont biodégradables, ils posent de nombreux problèmes.

1. Ils polluent la rivière. Ils contribuent à la **pollution organique** qui favorise le phénomène d'eutrophisation (prolifération d'algues et de bactéries entraînant un appauvrissement du milieu en oxygène) => perte de faune et flore aquatiques.
2. Ils **déstabilisent les berges**. Les tontes de pelouses provoquent une asphyxie des plantes indigènes et le pourrissement de leurs racines. Les berges ainsi mises à nu peuvent se déstabiliser au risque de s'effondrer (ce phénomène est accentué lors des «coups d'eau»).
3. Ils provoquent une **baisse de biodiversité** et attirent des plantes nitrophiles (ortie, liseron, ronce) suite à l'excès de nutriments et favorisent l'installation de plantes invasives telles que la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya qui ont la faculté de se développer rapidement dans les milieux fragilisés au détriment de la flore locale.
4. Ils **entravent le bon écoulement des eaux**. Il est interdit de déposer les tontes de pelouse, tailles de haies et autres déchets organiques sur les berges des cours d'eau ou à moins de 6 mètres de la crête de berge.
5. Ils constituent une **pollution visuelle et olfactive** qui ouvre la porte à d'autres types de dépôts et à une prolifération d'animaux indésirables.

Que faire de vos déchets verts ?

- Réaliser un compost (à une distance minimale de 6 m de la berge).
- Les conduire au recyparc.

Les personnes qui déposent des déchets verts dans un cours d'eau, sur ses berges ou dans la nature s'exposent à des amendes et des poursuites judiciaires.

Cela s'applique également à tous autres types de déchets comme les inertes, ...

Plantes invasives, mobilisons-nous !

On les appelle espèces exotiques envahissantes ou espèces invasives. Clandestines pour certaines, introduites délibérément pour d'autres. Elles ont des mœurs vagabondes et pullulent localement. Elles sont responsables de dégradations importantes de l'environnement et peuvent occasionner de nouvelles nuisances pour la santé publique.

La berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon sont les trois principales plantes invasives terrestres qui envahissent les berges de cours d'eau, les bords de routes et les sentiers. Ces plantes ont généralement été introduites pour leurs propriétés ornementale et mellifère. Ce sont des plantes exotiques qui posent des problèmes écologiques, économiques mais également sanitaires dans le cas de la berce du Caucase.

En se développant de manière incontrôlée, les plantes invasives menacent nos espèces locales en prenant petit à petit leur place. Les plantes invasives représentent ainsi la seconde cause de régression de la biodiversité dans le monde. Leur gestion a aussi un coût économique non-négligeable. Certaines d'entre-elles, comme la berce du Caucase, représentent enfin un problème sanitaire car sa sève, en contact avec la peau, peut provoquer de graves brûlures.

La Cellule de coordination du Contrat de Rivière, avec ses partenaires, mène différents chantiers de gestion sur ces différentes plantes invasives.

Comment agir ?

Chacun peut jouer un rôle dans la gestion de celles-ci. Éliminer les plantes invasives se trouvant dans votre parcelle. Rester attentif à son environnement et signaler aux services compétents les plantes invasives rencontrées sur le domaine public.

N'hésitez pas à contacter le Contrat de Rivière ou votre Administration communale pour obtenir des renseignements sur la meilleure manière de les gérer et tout d'abord s'assurer de leur bonne identification.

Si vous rencontrez quelques balsamines de l'Himalaya: vous pouvez les arracher soigneusement et les poser sur sol sec si possible, pour les faire sécher (avant qu'elles ne soient en graines). En cas de massifs abondants, nous le signaler. Nous essayons de les traiter en commençant par les zones amont.

14. Infos Communales - Mars 2025

Vous pouvez également trouver les détails des techniques de lutte contre ces plantes invasives sur notre site: www.semois-chiers.be/infos-pratiques/especes-invasives/ ou <https://biodiversite.wallonie.be/fr/gérer-les-plantes-invasives.html?IDC=5706>

N'oubliez pas, il y a des plantes alternatives aux qualités ornementale et mellifère intéressantes pour remplacer ces plantes exotiques envahissantes sont: Balsamine de l'Himalaya, Berce du Caucase et Renouée du Japon.



Wallonie en Fleurs

Pour la 4^{ème} fois depuis la création du concours, Musson a porté sa candidature pour le maintien de son label «1 fleur – Wallonie en fleur» et l'espoir dans décrocher une seconde. Chaque année, nous nous lançons de nouveaux défis en matière de biodiversité. Un de nos derniers challenge a été la végétalisation de certains quartiers par la création de zones de convivialité, de détente, de promenade, ...

Notre commune présente de nombreux espaces engazonnés, plusieurs espaces publics minéralisés et de larges zones destinées à la biodiversité, aménagées ou sauvages. Véritable mosaïque de paysages contrastés, les villages et hameau mussonnais sont parsemés de centaines de fleurs.

L'équipe en charge du fleurissement collabore avec une pépiniériste locale afin de proposer des aménagements diversifiés. Toute au long de l'année, notre équipe assure les travaux de tonte, fauche et débroussaillage, l'entretien des arbres et arbustes, des haies, des massifs, le fleurissement... tout en proscrivant l'usage des produits phytosanitaires et en économisant la ressource en eau.



Après 4 années d'un effort important pour l'embellissement de nos villages, principalement à leurs entrées, nous avons valorisé les traversées avec plus de vivaces pour apporter davantage de couleurs. Les espaces fleuris constituent une vitrine pour tout un chacun et peuvent influencer sur le désir de se rendre dans la commune, d'y revenir ou de s'y installer.

Le coup de cœur du Jury.



Parc naturel de Gaume

Notre patrimoine rural est partout autour de nous, intégré dans notre quotidien sans que nous en ayons toujours conscience, mais il est aujourd'hui menacé par l'oubli et l'évolution rapide de notre environnement et de nos modes de vie.

Le patrimoine traditionnel rural gaumais se caractérise pourtant par des éléments uniques, témoins d'un passé profondément ancré dans le territoire:

- La forme du «village-rue» avec ses maisons jointives et ses usoirs (espace compris entre la façade et la route);
- Le bâti rural – notamment les fermes anciennes:
 - ◆ Leur volumétrie caractéristique: uni-, bi-, tri- ou même quadri-cellulaire, correspondant aux différentes fonctions de logement, étable, grange, écurie;
 - ◆ Leurs matériaux locaux traditionnels: pierre calcaire, enduit de chaux, menuiseries, toiture en ardoise ou en tuiles;
- Les témoins de l'artisanat préindustriel: moulins, forges, brasseries, ateliers;
- Le petit patrimoine: lavoirs, abreuvoirs, fontaines, croix et potales, monuments commémoratifs, et toute une série d'éléments intégrés au bâti: millésimes, pigeonniers, chasse-roue, fruitiers en espaliers, etc.;
- Les murs en pierre sèche (sans mortier ni liant).

Le **projet Gaume Patrimoine**, porté par le Parc naturel de Gaume, a pour but de sensibiliser les citoyens et les autorités à la préservation de ce patrimoine traditionnel gaumais à travers:

- L'inventaire inédit et la documentation détaillée de ce patrimoine;
- Des visites guidées, des conférences et des activités pour tout public au cœur des villages;



Vous avez connaissance d'un **ensemble villageois traditionnel**, d'un élément du **petit patrimoine** (lavoir, chapelle, croix, etc.) ou d'un **bâtiment de caractère** que vous aimeriez voir mis en valeur, restauré ou modernisé dans le **respect de son authenticité** ?

Le **Parc Naturel de Gaume** est à vos côtés pour préserver ces précieux témoins de l'histoire et de l'identité gaumaise.

**Une idée, un projet, une question ?
Contactez-nous !**

Roxane Dubois
r.dubois@pndg.be
0495/29.14.09

www.parc-naturel-gaume.be



- La réalisation de guides et de chartes de «bonnes pratiques» pour l'entretien, l'aménagement et la rénovation;
- Des formations sur les techniques traditionnelles (pierre sèche, chaux) et des projets de restauration participatifs du patrimoine villageois;
- Un soutien dans les démarches administratives (protection, subsides, assistance technique).

Weekend avec Lamure-sur-Azergues

C'est avec plaisir que nous vous informons que nous recevrons nos amis français de notre commune jumelle de Lamure-sur-Azergues, le **dernier weekend du mois de mai 2025**.

Après un accueil par un petit repas léger, le jeudi 29 mai, nos amis français auront l'occasion de participer à un tournoi de tennis de table vu le rapprochement des deux clubs lors de notre visite l'an dernier.

Ils seront ensuite accueillis dans nos familles volontaires chez lesquelles ils partageront le repas du soir.

Le vendredi sera consacré à une visite guidée de l'Abbaye d'Orval avec, bien entendu, une dégustation des spécialités. La soirée sera plus festive avec un souper

dansant. Après une matinée libre, un brunch sera organisé avant le départ de nos invités.

Le jumelage est avant tout une aventure humaine et ce sont les membres des associations de jumelage qui créent de nouveaux projets, inventent de nouvelles façons de garder le contact, partagent leurs passions... et font ainsi perdurer les liens entre les communes et les personnes.

Alors, si vous avez envie de participer à ce weekend de jumelage en apportant votre aide pour la logistique ou pour accueillir une famille chez vous, association ou particulier, **vous pouvez prendre contact avec Mme Ingrid Heintz par e-mail (ingrid.heintz@musson.be) ou par téléphone au 063/38.48.02.**

Sport

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL STAGE DE BADMINTON

Treize jeunes ont participé au mini-stage de badminton qui a eu lieu fin décembre au Centre Sportif et Culturel de Musson. L'occasion de se défouler un peu pendant les fêtes ! Ces jeunes ont pu durant 2 matinées perfectionner leur technique, et s'affronter dans la bonne humeur lors de petits tournois en simple et en double.



Aînés

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DU CCCA

Un appel à candidature est actuellement lancé auprès de la population mussonnaise afin de renouveler le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA).

Le CCCA a pour objectifs d'intégrer les besoins des aînés, d'assurer le maintien des aînés en tant que citoyens à part entière et de renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue. Le CCCA organise également des activités diverses comme des conférences, apprentissage à l'informatique, goûter des aînés, un voyage annuel,...

Il est composé en moyenne de 10 à 15 personnes siégeant à titre personnel ou représentant d'une association. Les membres se réunissent au minimum quatre fois par an et sont désignés pour la législature de 2025 à 2030 et sont rééligibles.

Conditions pour en faire partie:

- être âgé(e) de 55 ans et plus
- être domicilié(e) dans la commune de Musson
- jouir de ses droits civils et politiques
- ne pas être titulaire d'un mandat politique



Pour les personnes souhaitant poser leur candidature et pour les membres actuels souhaitant être réélu, le formulaire de candidature est disponible sur le site internet ou à l'accueil de l'Administration Communale et doit être expédié ou déposé par écrit avant le 30 avril 2025, par e-mail à ingrid.heintz@musson.be ou par courrier à l'Administration Communale à l'attention de Mme Ingrid Heintz, 1 place Abbé Goffinet à Musson.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Mme Ingrid Heintz, secrétaire du CCCA au 063/38.48.02 ou Mme Maria Vitulano, en charge des aînés au 0498/71.53.69.

LOCOMOBILE

...ROULE SUR VOTRE COMMUNE



Vous souhaitez vous rendre chez le médecin, chez le kiné, à la poste, à la banque, faire vos courses...

N'hésitez-pas à nous contacter au 0800/25.115

Nos tarifs:

- 0,4297€ kilomètre réellement parcouru avec un minimum de 3€.

- Ce prix s'entend par personne présente dans le véhicule (A l'exception de deux personnes domiciliées sous le même toit qui se verront facturer un seul trajet).
- Les enfants de moins de 14 ans voyagent gratuitement mais doivent être accompagnés.
- Pas de temps d'attente facturé.
- Si notre chauffeur doit vous accompagner hors du véhicule, le temps réel sera facturé à 8€/heure.

Ecole communale

ST NICOLAS

Le 6 décembre, nous avons accueilli le grand patron des écoliers. Chaque classe avait préparé une petite chanson en son honneur. Une visite des plus magiques !

Merci saint Nicolas !



LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire est l'une des préoccupations majeures au sein de la communauté de l'école, mais surtout des jeunes eux-mêmes.

Du 4 au 15 novembre, dans le cadre du cours de citoyenneté et de philosophie, les élèves de 5e et 6e années de l'école communale de Mussy-la-Ville ont participé activement à la campagne HOPE, organisée par la RTBF.

Le Harcèlement, ce n'est pas ok; on s'y Oppose et on en Parle...

Ensemble. Des discussions en classe ont été initiées, grâce à cette campagne, afin de sensibiliser les enfants.



Culture

PASSIONNÉ OU INTÉRESSÉ PAR LA PHOTOGRAPHIE, VENEZ NOUS REJOINDRE !

Le nouveau comité en place du Photo-club MGL (anciennement le photo-club de Musson) recrute des photographes confirmés ou amateurs pour donner un nouvel élan au club en considérant la photographie comme un challenge à relever, accessible à tous.

Lors de l'exposition annuelle, selon vos moyens et à votre convenance, vous aurez l'occasion de présenter vos clichés au public présent au Musée Minier et Métallurgique de Musson-Halanzy.

Ils vous proposent:

- Une cotisation annuelle de 20€/adulte, 10€/ado, enfants.
- Une réunion mensuelle
- Des sorties photographiques
- Une exposition permanente de 1 ou 2 clichés au Musée Minier de Musson-Halanzy
- Une exposition annuelle

N'hésitez à prendre contact soit avec le **Président Francis Ongena** (frongena@voo.be/063/37.02.65) soit avec le **Secrétaire Patrick Tombu**



(tombupat@gmail.com / +32/491.22.32.77).

Agenda

PARUTIONS DANS LES INFOS COMMUNALES ET SITE INTERNET

Pour insérer vos événements dans l'agenda des infos communales trimestrielles, envoyez par e-mail auprès de **Mme Ingrid Heintz** (e-mail: ingrid.heintz@musson.be) les informations suivantes:

- La date de votre événement et le titre
 - Le lieu et l'heure
 - Le prix d'entrée ou les informations utiles, le cas échéant
- Voici les dates de parution des

infos communales et les délais à respecter pour l'année 2025:

Date de parution	06-2025	09-2025	12-2025
Infos à envoyer pour le	05-05-2025	11-08-2025	03-11-2025

Les informations reçues seront publiées automatiquement dans

la partie «événements» du site communal où vous pouvez également nous transmettre une affiche (libre de droits et respectant le droit à l'image) et un texte de présentation.

Nous ne publions que les événements ayant lieu sur le territoire communal. Pour les autres, vous pouvez renseigner gratuitement votre activité sur: www.lagenda.plus

COMMÉMORATIONS 2025

Dimanche 11 mai 2025 à Musson

Commémoration de la Journée de la Victoire du 8 mai 1945 (fin de la Seconde Guerre Mondiale). La messe à 10h30 sera suivie à 11h30 du dépôt des fleurs et des allocutions devant le Monument aux Morts.

Vendredi 16 mai 2024 à Musson:

Cérémonie en souvenir de Guy de Larigaudie et de ses 4 compagnons, décédés dans les bois de Musson le 11 mai 1940. Cet hommage aura lieu à

14h30 devant le Monument aux Morts en présence des autorités et des élèves des écoles.

Dimanche 24 août 2025 à Baranzy

Commémoration des Batailles du 22 août 1914. Une messe aura lieu à 10h et sera suivie d'un hommage au cimetière militaire de Baranzy à 11h15.

Vers midi à Mussy-la-Ville, un hommage aura lieu en mémoire de l'Abbé Vital Alexandre et de toutes les victimes de la Guerre devant le Monument aux Morts, suivi du verre de l'amitié.

Agenda

DATES DES FÊTES 2025 DANS NOS DIFFÉRENTS VILLAGES

Musson et Baranzy:

14 septembre 2025 - 9 novembre 2025

Mussy-la-Ville:

29 juin 2025 - 12 octobre 2025

Signeulx:

6 juillet 2025 - 12 octobre 2025

Willancourt:

13 juillet 2025 - 2 novembre 2025

Mercredi 5 mars 2025 – Musson - Éveil musical

Organisateur: ONE - Lieu: 39, rue Jean Laurent - 6750

Musson - Horaire: de 10h à 11h

Informations: Audrey Bilocq au 0492/34.22.40

Jeudi 6 mars 2025 – Musson - Consultation ONE

Organisateur: ONE - Lieu: 39, rue Jean Laurent - 6750

Musson - Horaire: 14h à 16h

Informations: Audrey Bilocq au 0492/34.22.40

Samedi 8 et Dimanche 9 mars 2025 – Mussy - Mill&Zim 2025

Organisateur: Harmonie Royale St Pierre de

Ethe-Belmont - Lieu: Cercle St Pierre à Mussy - Horaire:

le 08/03 de 14h à 20h et le 09/03 de 10h à 19h - Prix:

7€ (entrée + verre de dégustation)

Informations: 16 vignerons indépendants – petite restauration et tombola des visiteurs

Dimanche 16 mars 2025 – Baranzy - Fête Gaumaise

Organisateur: Syndicat d'initiative de Musson - Lieu:

Centre Sportif et Culturel de Musson - Horaire: de 10h à

18h - Informations: avec artisans et restauration

Jeudi 20 mars 2025 – Musson - Consultation ONE

Organisateur: ONE - Lieu: 39, rue Jean Laurent - 6750

Musson - Horaire: 14h à 16h

Informations: Audrey Bilocq au 0492/34.22.40

Vendredi 21 mars 2025 – Musson – Collecte de sang

Organisateur: Croix Rouge

Lieu: Maison de village, rue du 113^{ème} Rég. d'Infanterie

Française à Signeulx

Horaire: de 15h30 à 19h

Dimanche 23 mars 2025 – Baranzy - Visite de la Cussignière (Journée wallonne de l'eau)

Organisateur: Syndicat d'initiative de Musson - Lieu: au

passage à niveau de Baranzy - Horaire: 9h15

Informations: bonnes chaussures ou bottes en fonction de la météo, une paire de jumelles. Gratuit.

Mercredi 23 avril 2025 – Musson – Lecture animée ONE

Organisateur: ONE - Lieu: 39, rue Jean Laurent - 6750

Musson - Horaire: de 14h à 15h - Informations: Audrey

Bilocq au 0492/34.22.40

Samedi 26 avril 2025 – Mussy - 42^e Randonnée du Muguet (Souvenir Maxime Georges)

Organisateur: Les Cyclos D'Mussy - Lieu: salle de l'Emulation à Mussy-la-Ville

Horaire des inscriptions et départs: 13h30

Informations: 30-52-75 km en allure libre (Fléchage au spray orange éphémère - surveillance des vélos au départ/retour des cyclos). Port du casque, feu rouge & blanc clignotant conseillé, remise du Challenge Aimé Cohy, des coupes & médailles à 17H00.

Dimanche 27 avril 2025 – Musson - Brocante

Organisateur: Ecole Guy de Larigaudie de Musson

Lieu: Musson - Prix: emplacement de 3m pour le prix

de 6€ - Informations: 0033/6.13.20.76.12 (en semaine après 18h ou le weekend)

Samedi 10 mai 2025 – Mussy-la-Ville – MussyK Fest

Organisateur: MussyK Fest - Lieu: 10 rue des Juifs, 6750

Mussy-la-Ville - Informations: mussykfest@gmail.com – www.mussykfest.com

Mercredi 24 mai 2025 – Musson – Eveil musical

Organisateur: ONE - Lieu: 39, rue Jean Laurent - 6750

Musson - Horaire: de 10h à 11h

Informations: Audrey Bilocq au 0492/34.22.40

Lundi 26 mai 2025 – Musson – Massage bébé

Organisateur: ONE - Lieu: 39, rue Jean Laurent - 6750

Musson - Horaire: de 09h30 à 10h30

Informations: Audrey Bilocq au 0492/34.22.40

Dimanche 1^{er} juin 2025 – Willancourt - Marche ADEPS

Organisateur: Syndicat d'initiative de Musson - Lieu:

Cercle l'Etoile, Rue Fernand Bailleux, 14 à Willancourt

Horaire: départs entre 7 et 9 heures - Informations:

Parcours forestiers de 5, 10, 15 et 20km autour d'un des plus beaux villages fleuris de Wallonie et café offert pour tous les départs entre 7 et 9 heures. Gratuit.

Vendredi 6 juin 2025 – Musson – Allure Libre

Organisateur: Ecole Guy de Larigaudie - Lieu: Complexe Sportif et Culturel de Musson - Horaire: inscription

à 18h, Course enfant à 19h, Course adulte à 19h30 -

Informations: Jérémy Servais, 00352/691.36.95.92 ou jerem.servais@gmail.com



Rue de Lavaux - Mussey-la-Ville

Renseignements pratiques concernant l'Administration communale

Horaires d'ouverture des services

Place de l'Abbé Goffinet 1 à 6750 Musson

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 16h

Vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 9h à 11h (sauf en juillet et août)



Services communaux :

Etat civil/Population/Cimetières : 063/ 38 08 40
ou 063/ 38 08 41 ou 063/ 38 08 42

Direction générale : 063/ 38 08 55

Urbanisme/Environnement : 063/ 38 08 56

Finances : 063/ 38 08 46

Taxes / Eau : 063/ 38 08 58

Travaux : 063/ 23 48 96 ou 0485/ 53 79 44

Accueil extrascolaire/Jeunesse : 063/ 38 08 49

Centre sportif et culturel : 063/ 67 53 72

Energie/Logement : 063/ 38 08 59

Espace Public Numérique : 063/ 38 48 02

Prévention/Sécurité / Arrêté de police : 063/38 08 52

ALE/Repasserie : 063/ 38 08 57

CPAS : 063/24 02 82

Ecole communale de Mussey-la-Ville : 063/67 86 57

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet www.musson.be ainsi que nos publications sur la page Facebook « Commune de Musson ». Vos idées sont aussi les bienvenues.